



Écully, le 8 novembre 2022

ANNULLATION DE L'EMISSION DE LA TRANCHE N°2 DE TITRES PARTICIPATIFS

Offre au public de Titres Participatifs

La société Les 3 Colonnes du maintien au domicile, société coopérative d'intérêt collectif de forme société anonyme, spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées vulnérables, au moyen de viager solidaire, n'a pas procédé à l'ouverture de la période de souscription, et a annulé l'émission de la Tranche 2 de Titres Participatifs, laquelle devait initialement se dérouler comme suit :

- Ouverture de la période de souscription : 22 septembre 2022
- Clôture de la période de souscription : 28 octobre 2022 à minuit, heure de Paris,
- Règlement livraison : 31 octobre 2022.

Cette annulation trouve sa cause dans la nécessité d'inclure dans le prospectus les informations financières relatives aux comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 qui doivent être arrêtés le 25 novembre 2022.

Pour rappel, l'objectif de montant maximum global de l'offre au public de Titres Participatifs s'élève à trente millions d'euros (30.000.000 €), représentés par un maximum de soixante mille (60.000) Titres Participatifs d'une valeur nominale de cinq cents euros (500 €) chacun. L'offre de Titres Participatifs était programmée pour intervenir en trois tranches d'un montant initial de dix millions d'euros chacune.

La souscription de la Tranche 1 de Titres Participatifs, clôturée le 15 septembre 2022 s'est élevée à six millions huit cent deux mille euros (6.802.000 €), soit treize mille six cent quatre (13.604) Titres Participatifs.

La Tranche 3 de Titres Participatifs est reportée à une date à définir et fera l'objet d'une approbation par l'AMF d'un Supplément et d'un prochain communiqué de presse.